

1 MARS 1966

la musique

DEMAIN, A SAINT-CANNAT

RÉCITAL D'ORGUE de Guy Morançon

C'est demain à 21 heures que nous entendrons Guy Morançon faire chanter les grandes orgues historiques de l'église Saint-Cannat. Les Prêcheurs, rue de la République. Nouvellement restauré par le très habile et bien connu M. Chéron, cet instrument superbe et qui bénéficie par ailleurs d'une acoustique incomparable, offre une gamme de timbres très différenciés et un « plenum » admirables. Bien peu d'églises, dans nos régions, peuvent s'enorgueillir de posséder des orgues de cette classe. Aussi, devons-nous savoir gré à M. l'abbé Mutini, curé, d'inviter avec le discernement que l'on sait, des organistes célèbres à s'y faire entendre régulièrement.

De Marseille à Paris

Guy Morançon, fondateur et directeur des chœurs Jean-Baptiste Lully, est très certainement l'une des figures les plus intéressantes de la nouvelle génération de musiciens français qui se consacrent à la musique spirituelle. Figure intéressante parce que son activité musicale s'étend dans trois domaines distincts : l'orgue, la composition, la direction.

Il fit ses études musicales aux conservatoires de Marseille et de Paris, et à l'académie musicale de Sienna, études sanctionnées par diverses récompenses, et qui lui permirent d'approfondir les grandes disciplines de l'art musical.

Comme organiste, il se fait entendre à l'étranger (Hollande, Espagne, Bavière, Italie) et en France, notamment à Aix-en-Provence, Marseille, Uzès, St-Donat, Cognac, Royan, où, en 1964, il inaugure le nouvel instrument de Notre-Dame devant 2.000 personnes, prochainement à Albi,

Carcassonne, Saint-Séverin de Paris, etc...

Compositeur et chef d'orchestre

Comme compositeur et chef d'orchestre, il dirigeait lui-même la création mondiale de son ballet « Revolving door » à l'Opéra de Marseille. Un éminent jury formé sous l'égide de l'O.R.T.F. lui a décerné à l'unanimité un premier prix international de composition pour « Suite latine », l'une de ses œuvres pour guitare (1964). Il a, plus récemment, enregistré son « concerto pour orgue et orchestre à cordes » en vue d'échanges culturels avec les radios de diverses nations. Mais il a signé des œuvres très diverses : « Le 7^e sacrement », cantate pour soprano et 17 instruments, créée à Edimbourg, une partition pour « Les 7 contre Thèbes », d'Eschyle, créée à Bruxelles, une séquence pour grand orchestre « Oenoché », un spectacle son et lumière pour le château de Meillant, une ballade pour piano, des chœurs, etc...

Il a, en outre, collaboré en 1959, à la publication de l'encyclopédie musicale Fasquelle, et depuis 1961 est membre du jury pour la Biennale de Paris.

Nommé maître de chapelle (kappelmeister) de la basilique Notre-Dame des Victoires, il y a maintenant huit ans, il se trouve à la tête des chœurs Jean-Baptiste Lully depuis trois ans. C'est ainsi qu'avec cette juvénile formation déjà reconnue comme l'un des meilleurs éléments du renouveau du concert spirituel parisien, et le concours périodique des grandes associations symphoniques et de solistes de haute réputation, il a pu monter des œuvres telles que « Te

Deum », de Lully, diverses cantates et « La messe en si mineur », de J.S. Bach ; « Messe du Couronnement » et « Requiem » de Mozart, des pages de Fux, de Palestrina, le « Messie », de Haendel, « La Création », de Haydn, etc...

Le nombreux public qui le 14 février dernier, emplissait le Théâtre des Champs-Élysées à Paris, pour entendre le Festival Mozart, exceptionnel que Guy Morançon y dirigeait, conquis d'emblée par son interprétation, y réserva un accueil triomphal, et la critique, fort élogieuse, n'a pas manqué, dès lors, de placer ce jeune chef sur le plan international.

23 FEVRIER 1966

1 MARS 1966

interdit au public

Tous les musées américains et les principaux musées européens possèdent un auditorium. La disposition d'une salle de réunions et de conférences, aménagée pour la projection des films et des diapositives, est essentielle à l'action pédagogique et culturelle que doit exercer un Musée d'Art moderne digne de ce nom.

A Paris, le complexe muséographique du palais de New York, national à droite, municipal à gauche, ne dispose apparemment d'aucune salle en état de fonctionnement. Depuis des années la critique et le public réclament l'élargissement de la politique conservatrice et passive de ces musées ; depuis des années aucun moyen d'information, aucun lieu de rencontre n'est mis à leur disposition. Tous les deux ans, à l'occasion de la Biennale de Paris, l'architecte Pierre Fauchaux construit un auditorium : structures légères, installations amovibles. Ces salles fort coûteuses, qui ont occupé déjà quatre fois des emplacements différents, sont démontées dès que la Biennale ferme ses portes. Construits pour disparaître, ces auditoriums constituent les centres vivants de la Biennale et nous font apprécier, le temps de quatre semaines, les services que pourrait rendre une salle permanente.

Cette salle pourtant existe : inaccessible, cadenassée, secrète, elle cherche à se faire oublier. Comme une

mauvaise action... et elle en constitue d'ailleurs une, architecturalement parlant. Les visiteurs qui accèdent, par l'avenue du Président-Wilson, au parvis des deux musées, entre les deux portes d'accès, ne se doutent pas, en effet, qu'ils ont sous les pieds une élégante salle ovale de deux cent cinquante fauteuils garnis de cuir vert. Cette salle est dans un excellent état de conservation et dispose de toutes les installations nécessaires pour faire un auditorium. Elle n'a jamais servi pour la raison que les architectes ont négligé, lors de sa construction, de prévoir les conditions élémentaires de sécurité et les voies d'évacuation du public et que la Préfecture s'est toujours refusée à autoriser son utilisation. Les couloirs de dégagement ont en effet moins de 1 m 50 de large et sont encaissés entre les réserves des deux musées. Les travaux qui s'imposeraient n'ont jamais été commencés pour ces éternelles raisons budgétaires qui paralysent toute action artistique en France et nous donnent le douteux privilège de posséder les conservateurs les plus mal payés d'Europe. Comme cette salle est située à cheval sur le territoire de la Ville et sur celui de l'Etat, des projets de réaménagement ont été à plusieurs reprises envisagés de part et d'autre, mais dorment toujours dans les limbes des services d'architecture de la Ville de Paris. Sans doute



cette salle, coincée entre la voie du métropolitain, qui passe sous l'avenue du Président-Wilson et les installations des musées, n'est-elle susceptible d'aucun agrandissement ; sa scène, insuffisamment profonde, ne permet pas de donner des représentations théâtrales ; pourtant elle est largement suffisante pour servir d'auditorium et de salle de projection. En négligeant de procéder à l'aménagement de ses voies d'accès, l'Etat et la Ville de Paris entérinent la politique d'inertie qui caractérise nos Musées d'Art moderne et les prive des contacts nécessaires avec un public désireux de s'informer, de discuter, de rencontrer les éléments actifs de l'art contemporain. Que l'on perçoive une entrée directement par le parvis, ou que l'on aménage des accès par le Musée national ou le

Musée municipal, la solution adoptée sera toujours moins onéreuse que l'aménagement d'une salle définitive à l'intérieur d'un des musées où le problème des issues de secours se posera de la même façon (l'auditorium de la Biennale ne présentant pas sur ce point toutes les garanties de sécurité requises). C'est en dotant nos musées d'un équipement moderne, en créant auditoriums, bibliothèques, salles de lecture, en évitant que les Salons se transforment, comme cet hiver, en piscine, que l'on organisera les conditions élémentaires d'un renouveau des activités artistiques à Paris qui plongent lentement dans une léthargie pernicieuse. Cela obtenu, il restera encore beaucoup à faire, mais il s'agit d'une autre histoire...

G. GASSIOT-TALABOT